

BIENVENUE

Site protégé

Ces parcelles s'étendent sur plusieurs hectares et leur gestion s'étale sur une durée pouvant aller jusqu'à 30 ans. Chaque année, un bureau d'étude évalue l'impact de ces actions et peut-être amené à en proposer de nouvelles.

Nos parcelles sont ouvertes au public avec des panneaux informatifs pour vous faire découvrir la biodiversité de ce site et ses enjeux, que l'aménageur doit protéger. Un site qui doit être préservé de toute pollution et agression et donc qui ne doit pas être perturbé (pas de déchets, pas d'arrachage, pas de camping et autres comportements non compatibles avec cet équilibre fragile).



Nous sommes heureux de
vous accueillir dans cette
réserve de biodiversité et
nous vous souhaitons une
belle promenade

